Réforme territoriale, la Région prend acte de la décision de l'Etat

mardi 3 juin 2014, par lpe

Dans le cadre de la réforme territoriale, le rôle des Régions va être renforcé, notamment en matière de développement économique et d'aménagement du territoire.

La France métropolitaine passe de 22 à 14 régions. Conformément à son souhait, la région Poitou-Charentes n'est pas démantelée. Elle intègre un ensemble composé de trois régions, Poitou-Charentes, Centre et Limousin.

Ce n'était pas la seule solution possible. Tenant compte de souhaits exprimés par les élus des territoires, nous nous sommes tournés vers les Pays de la Loire puis vers l'Aquitaine dans la logique de la façade atlantique. Ces deux régions ont préféré rester seules.

La Région sera particulièrement attentive au débat parlementaire qui va s'ouvrir. Une fois les choix définitifs établis, quelle que soit la configuration retenue, nous nous mettrons au travail autour de quatre objectifs :
- maintenir les identités territoriales et culturelles fortes de la Région Poitou-Charentes, la fusion des régions étant une fédération des territoires et non une dilution des identités ;
- mettre en place les partenariats pour combattre le chômage le plus efficacement possible conformément aux attentes de nos concitoyens ;
- consulter les citoyens et les élus de terrain et les responsables socio-économiques, pour faire émerger les bonnes priorités et les bonnes actions à mettre en oeuvre ;
- renforcer les communautés d'agglomérations et les communautés de communes avec de nouvelles responsabilités pour leur permettre de mieux développer les activités économiques en étant soutenus par une action régionale plus puissante.

La Région veillera au maintien de l'unité de son territoire dans la mise en oeuvre de cette réforme territoriale fondamentale, attendue par les français et qui transformera en profondeur le paysage institutionnel de notre pays.

Jean François MACAIRE
Président du Conseil Régional Poitou-Charentes
Yves DEBIEN, Françoise MESNARD, Georges STUPAR et Madeleine NGOMBET, Vice-Présidents du Conseil Régional Poitou-Charentes